

**Ne te demande pas ce que le Club peut faire pour toi,  
demande toi ce que tu peux faire pour le Club**



Site internet : <http://www.retro-moto-cote-de-nacre-luc-sur-mer.fr>  
Page Facebook : @retromotolucsurmer/

### Le mot du Président



2018 s'est achevée, nous retiendrons de cette année notre 30<sup>e</sup> anniversaire qui a été un moment majeur de l'histoire du R.M.C. Une nouvelle année a débuté pour le Rétro avec quelques modifications sur les statuts qui me semblaient nécessaires pour la pérennité et le développement du club.

Mais notre club c'est aussi des moments où il fait bon vivre, où l'on a envie de se retrouver le samedi pour partager du temps et du plaisir autour d'un même thème la moto, les astuces et les bonnes pratiques que chacun apporte à autrui en fonction de ses expériences personnelles.

Cette année le club a souhaité développer une nouvelle activité, la sortie MOB, Alexandre se charge avec Philippe d'organiser ces sorties, pour cette année deux manifestations sont au calendrier, une en avril sur une matinée et en septembre sur une journée complète avec pique-nique, je pense qu'en investissant sur cette nouvelle activité nous préparons l'avenir en faisant venir des jeunes dans notre club n'hésitez pas à en parler autour de vous et à participer pour ceux qui ont de vieilles MOB.

En conclusion, notre année 2019 sera encore chargée par le nombre de manifestations à venir, je compte sur chacun de vous pour son investissement, pour la reconnaissance du Rétro Moto dans notre région.

*Denis*

### DIJON - Coupes Motos Légende 2018

Encore une fois, le Rétro-Moto de Luc s'est fait remarquer à Dijon durant le WE du 02/03 Juin en exposant de belles machines. Cet adjectif ne convient pas exactement car le public a pu découvrir cette année des "spécimen" !

La superbe "Magnat-Debon" de Daniel Pierre, ainsi que l'originale "OEC" de Philippe Sauvage, moto unique que les Anglais sont venus admirer et se disputent même !

Notre ami de l'Est, Pascal a lui aussi et comme chaque année, apporté de belles machines "Monet-Goyon". Quant à notre ami Rémi Besson qui devait rouler avec son "Indian", il a dû nous quitter avant la fin du week-end, car Loulou, sa femme, durant ce samedi a perdu sa maman ! Nous lui adressons nos sincères condoléances.

De plus, l'équipage Robin Lequesne et Sylvie Courtois sur leur nouveau side-car BMW ont découvert avec plaisir et envie ce magnifique circuit de Dijon. Pour ceux que cela intéresse, consultez le site de Frico Dijon 2018 où vous les verrez 1 roue en l'air ! Super !!!

Durant les 2 jours le spectacle était au rendez-vous sous un beau soleil. L'orage a attendu le Dimanche soir que tous les participants aient tout rangé !

Super week-end dans une ambiance très sympa et où l'amitié était là !

Bien sûr, tout ce "petit monde" s'est donné rendez-vous l'année prochaine et incite tous les autres adhérents à participer à cette belle manifestation !

*Dominique D.*

### Week-end du 30 Juin / 01 Juillet 2018 Rétro Festival à Caen



Malgré l'absence de la majorité des membres du club, un petit noyau du Rétro Moto Côte de Nacre heureux de perpétuer l'âme du regretté Président fondateur Bernard Goulet, a participé ce week-end au Rétro Festival de Caen et a fait le bonheur du public. Public nombreux qui a pu constater que les "vieilles pétoires" sont encore vivantes et que leurs pilotes passionnés s'arsouillent gentiment malgré leur âge !!!!

Quant aux Sidecars, ils surprennent toujours autant et quand ils organisent une parade d'honneur derrière leur ami, Bernard Bertrand, pilote de 87 ans, c'est l'émotion et l'admiration que ressentent tous ces gens !

La journée s'est très bien déroulée, sous le soleil, pour les magnifiques voitures comme pour les motos récentes et anciennes, d'avant guerre.

Tous les participants se sont bien sûr, donné rendez-vous l'année prochaine pour partager encore une fois cette amitié !

*Dominique D.*

### Sortie mob'

C'était le 1<sup>er</sup> septembre, il faisait beau, même très beau !

Tous les fous de mob du club étaient au taquet pour cette sortie organisée par votre "serviteur" qui, pour une fois était du matin... (comprenez qui pourra !)

Rendez-vous fut pris au pied de la grande roue de Ouistreham, point de départ d'une balade de 40 kms environ avec distribution de viennoiseries, histoire de prendre des forces !

Et voici les 19 engins vrombissants et leurs propriétaires avec 15 ans dans leur tête partis pour 2 heures au sifflet du "chef".

Après être passés par Colleville-Montgomery, Mathieu, nous voici à Anisy où une petite pause salubre fut nécessaire pour regrouper tout ce petit monde avec notre suiveur Guy qui récupérera dans son camion, une première mobylette en panne.

Chemin faisant tout le monde repart bon guidon, bon œil pour faire une halte devant le château de Thaon, un passage par Cairon puis retour direction Perrier-sur-le-Dan, Cresserons et enfin Luc-sur-Mer où nous attendait une sympathique collation préparée par Michèle et Yves, notre barman national.

Un grand merci aux 19 participants et participantes (et oui il y avait Catherine, Viviane et Brigitte!) et à Guy notre suiveur sauveur qui a ramené 3 naufragés de la route...

Gageons que cette manifestation sans banderole fera des émules pour la prochaine édition (un parcours plus long avec un pique-nique).

Sortez vos mobylettes des greniers et venez nous rejoindre.

*Philippe LARIGNON*



### 21/22 Juillet 2018 Puy-Notre-Dame

A 3h30 de Caen, a lieu chaque année au Puy Notre Dame (49) une grande manifestation durant un WE fin Juillet.

Cette année, c'était les 21 et 22 et sous un grand soleil, une centaine de motos d'avant 1940, une quinzaine de side-car d'avant 1960, et un très grand nombre de cycle-cars et tricycle-cars ont ravi un public nombreux.

Le samedi matin, une balade est prévue dans les vignobles de Touraine et dès 18h commence la démonstration en ville sur un circuit fermé.

Il tient à cœur à l'Association d'organiser aussi une Nocturne le samedi jusqu'à minuit !

Le Dimanche le spectacle recommence de 10h à 19h pour le plaisir de tous !

Comme depuis plusieurs années un petit groupe des membres du Club y a participé

Ceux qui souhaiteraient se joindre à nous, sachez que le camping est gratuit au stade et que l'ambiance est excellente entre le bruit des véhicules et la dégustation de Galipettes - gros champignons farcis- et de fouées salés et sucrés !

*Philippe Sauvage*

## LA ROCHE A BUNEL

Le premier dimanche de septembre est traditionnellement consacré à une balade d'une journée avec repas en commun offert aux adhérents à jour de cotisation. Après être souvent allés au gîte d'Espin, nous avons découvert l'an passé, l'étang du colvert et ses pêcheurs de truites à Bavent. Cette année, notre président nous propose la découverte d'une guinguette à l'ancienne à Saint-Martin-de-Sallen : La roche à Bunel.

Donc à 9h00 le 2 septembre 2018, une trentaine de retro-motards se sont retrouvés devant le local du club sous un beau soleil. Serge Jeanne nous a préparé un superbe itinéraire par de petites routes. Il prend la tête du

convoi pour nous conduire "au rendez-vous des sportifs" à Bourguébus. Il s'agit d'un bar tabac où les sportifs locaux viennent acheter leur tabac... Le patron de cet établissement avait même créé des affiches pour annoncer le passage exceptionnel du Rétro Moto Côte de Nacre dans le village afin que les passants puissent venir admirer nos motos stationnées. De fait, il y eu quelques curieux.

Après cette sympathique pause café offerte par le Club, nous nous sommes dirigés vers la guinguette en passant par la forêt de Cinglais et le nord de la Suisse Normande par de petites routes rarement empruntées. Merci Serge ! A quelques kilomètres de notre pause, la

charmante épouse de Philippe L. a perdu son bouchon d'essence de Lambretta : il est tombé dans l'herbe sur le bas-côté...mais où ??? Après quelques recherches infructueuses, Philippe a retrouvé l'objet si rare et a poussé un sérieux ouf de soulagement.

Arrivés un peu en avance, nous avons profité de la superbe météo pour prendre un long apéro en extérieur près de l'Orne bien calme à cet endroit. Ensuite, nous avons déjeuné dans la salle de danse en compagnie de personnes du 4<sup>e</sup> âge qui, à ma grande surprise, mettait "le feu au dance floor". Papy et mamies enchaînaient avec virtuosité tangos, valse, rumbas, charlestons, madisons, etc... Chapeau bas à tous



ces aînés manifestement en pleine forme. Pour une fois que les membres du club font partis des petits jeunes...

Un grand merci au bureau R.M.C pour nous avoir fait vivre une superbe journée. Bravo à eux.

Bruno Saillard

 <b>MANIFESTATIONS ANNEE 2019</b>			
Mois	Manifestations	Dates	Lieu /Organisateur
mars	sortie mensuelle	3	Garnier M. / ChateL D.
avril	sortie mensuelle	7	Lemarchand X. / Lebel D.
mai	sortie mensuelle	5	Marie M. / Romain G.
	Balade Marche-Bastogne-Marche	12	Famenne - Belgique
	tour du calvados	17 - 18 - 19	Luc sur mer
	Expo moto comité des fêtes		Hottot les Bagues
juin	rallye	26	Alençon
	sortie mensuelle	2	Lesage A.
	coupes moto légende	1 - 2	Larignon P.
	les plages du débarquement	6	R.M.C
	75e anniversaire du débarquement	8	Luc sur mer
juillet	RétroShow	8 - 9	Cabourg
	Bourse - 31ème Rallye International	22 - 23	R.M.C.
	Rétro Festival de Caen	29 - 30	CAEN
août	sortie mensuelle	1	Tostain M. / Mauger P.
septembre	sortie mensuelle	5	Fossey A.
	La sortie de la rentrée	8	R.M.C.
	Balade d'automne	7 - 8	Famenne - Belgique
	sortie mob	7	R.M.C.
	Mézidon exposition + stand	15	R.M.C.
octobre	JUMBO RUN		R.M.C.
	sortie mensuelle	6	Saillard B.
novembre	pistofonte motos avant 1930		
	sortie mensuelle	3	LIBRE
décembre	Assemblée Générale	23	Luc sur mer
	sortie mensuelle	1	LIBRE

### La chronique juridique de Patrick

Patrick nous a fait parvenir plusieurs infos sur la réglementation..  
Nous vous les communiquerons au fil des gazettes

Stationner sa moto (ou autre véhicule) sur la voie publique devant son garage constitue une infraction de "stationnement gênant devant l'entrée carrossable d'un immeuble" passible d'une amende pénale. C'est ce qu'a jugé la Cour de cassation dans son audience du 20 juin 2017.

L'article R. 417-10, III, 1<sup>o</sup>, du Code de la route, selon lequel est considéré comme gênant pour la circulation publique le stationnement sur le domaine public devant les entrées carrossables des immeubles riverains, est également applicable aux véhicules utilisés par une personne ayant l'usage exclusif de cet accès. Nul ne peut donc stationner devant l'entrée d'un garage !

Un stationnement gênant correspond à une contravention de classe 2. Il est sanctionné par une amende forfaitaire de 35 euros, et 135 euros sur les trottoirs, passages piétons et voies cyclables.

### Un peu de technique : LES VIS PLATINEES

Comme chacun le sait, elles n'ont de "vis" et de "platinees" que le nom... il s'agit en fait du rupteur. Son rôle est d'assurer le passage du courant destiné à l'enroulement primaire de la bobine d'allumage. Lors de l'écartement des rupteurs (ouverture provoquée par la came située en bout de vilebrequin) un courant secondaire est induit, c'est lui qui provoque l'étincelle à la bougie.

Un bon entretien des rupteurs et un réglage correct sont donc indispensables pour des sorties sans souci...

**Entretien :** Commencer tout d'abord par démonter les rupteurs du volant magnétique. A ce propos, un petit rappel : pour démonter un volant magnétique, n'utilisez jamais un arrache moyeu traditionnel, c'est galère et on risque de l'endommager. Utilisez plutôt un arrache volant adapté, qui se fixe au centre du volant, c'est plus rapide et plus efficace !

Après avoir extrait les rupteurs, il faut les dégraisser, car huile et électricité ne font pas bon ménage... Utilisez du trichlo, de l'alcool ou de l'essence à briquet (non grasse). Ensuite, il va falloir désoxyder et nettoyer les contacts proprement dits. Pour assurer un bon passage du courant, ils doivent être parfaitement propres et polis. Comme leur nom l'indique toujours, les vis "platinees" sont en tungstène, métal particulièrement résistant.

Armez vous donc de papier abrasif très fin (400) et de patience... A la fin de ce travail, les deux grains doivent présenter un revêtement parfaitement lisse et plan, et entrer en contact sur toute leur surface.

**Remontage et réglage :** Une fois remis en place il faut régler l'écartement à l'ouverture. Par défaut, et en l'absence d'indications spécifiques, l'écartement standard est de 0,40 mm. Utilisez une cale d'épaisseur pour un réglage précis.

**Avance à l'allumage :** Maintenant que vous disposez de rupteurs parfaitement "renovés", il faut régler l'avance à l'allumage. C'est une valeur qui est définie par le constructeur.

Positionnez provisoirement le volant magnétique en place de manière à ce qu'il "accroche" et, bougie retirée, faites le tourner à la main dans le sens normal de rotation jusqu'à ce que le piston arrive en position PMH (Point Mort Haut).

Placez une jauge graduée en millimètres dans le trou de la bougie, prenez vous un repère visuel (au sommet du trou par exemple), et tournez doucement le volant à contre sens jusqu'à ce que le piston soit redescendu de la valeur en millimètres indiquée par le constructeur. (A titre d'exemple, pour un moteur 125 Peugeot des années 50, cette valeur est de 4,5 à 5 mm). Retirez alors délicatement le volant sans faire tourner le vilebrequin, et repositionnez le de manière à ce que le repère situé sur le volant coïncide avec celui situé sur le stator (généralement deux flèches qui doivent se trouver en vis à vis).

Vérifiez qu'à cet instant les rupteurs soient juste sur le point de s'écarter. Si c'est le cas, bloquez l'écrou de fixation du volant magnétique.

Avec cet allumage parfaitement réglé, votre moteur devrait retrouver sa vigueur d'antan.

Si votre rupteur est trop "fatigué", la meilleure des solutions est de le changer pour du neuf...